



Saint-Jérôme, le 27 novembre 2024

**L'honorable
Pierre Hamel**

Objet : Début des gestions d'instance LSJPA en salle

Bonjour,

Faisant suite à la dernière rencontre du comité de liaison de la Chambre de la jeunesse du district de Laval, je suis en mesure de vous confirmer que les gestions d'instance LSJPA en salle débuteront dès le mardi 11 février 2025.

Elles se dérouleront à 14h en salle 3.13. À compter de cette date, elles se poursuivront toutes les 3 semaines. Les détails relatifs aux modalités de fonctionnement vous seront communiqués ultérieurement.

Par ailleurs, je vous rappelle que tous les dossiers d'une journée et plus devront faire l'objet d'une gestion d'instance et que les dates d'audience ou de procès ne seront déterminées qu'à la suite d'une telle gestion.

Ainsi, les dates retenues sont les suivantes :

- 11 février
- 4 mars
- 25 mars
- 15 avril
- 6 mai
- 27 mai
- 17 juin
- 8 juillet
- 29 juillet
- 19 août

D'ici là, les dossiers nécessitant une gestion d'instance continueront d'être assignés à la juge Michèle Toupin. De plus, la juge Toupin poursuivra dans les dossiers où elle est déjà impliquée.

Je vous rappelle toutefois qu'il s'agit d'un « projet pilote » et qu'il est possible que nous procédions à des ajustements durant son déploiement.

Par conséquent, auriez-vous l'obligeance de diffuser cette information au groupe que vous représentez au sein du comité et n'hésitez pas à communiquer avec moi pour toute question relative à ce sujet.

Je vous remercie de votre habituelle collaboration et je vous salue cordialement,

(s) Pierre Hamel

*Juge coordonnateur
Région Laval-Laurentides-Lanaudière-Labelle et de la chambre de
la jeunesse*

